

■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 20-60454

Lundi 11 Mai 2020

Date d'envoi au service éditeur : 06/05/2020

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 08/05/2020 au 22/06/2020

Réf. JOUE : n°2020/S 090-214848 du 08/05/2020

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : F19UE-33625429 (coût : 10up)
Avis faisant référence à cette annonce (0) :
> Créer un avis rectificatif
> Créer un avis d'annulation
> Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 13

Annonce No 20-60454

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**Ville de Marseille, Hôtel de ville - Quai du port, 13233, Marseille Cedex 20, F, Courriel : guichet-dmp@marseille.fr, Code NUTS : FRL04**Adresse(s) internet :**Adresse principale : <http://marseille.fr>Adresse du profil acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :par voie électronique à l'adresse : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** MISSION D'ARCHITECTE URBANISTE CONSEIL AUPRES DE LA VILLE DEMARSEILLE

Numéro de référence : 2020_42104_C020

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71210000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services****II.1.4) Description succincte :** La présente consultation a pour objet une mission d'architecte urbaniste conseil auprès de la Ville de Marseille en vue d'assurer la cohérence et la qualité architecturale des projets de construction pour accompagner le renouvellement et le développement de la ville de Marseille**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Prestations de services

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71210000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : MAPA ouvert avec BOAMP selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique. La présente consultation a pour objet une mission d'architecte urbaniste conseil auprès de la Ville de Marseille en vue d'assurer la cohérence et la qualité architecturale des projets de construction pour accompagner le renouvellement et le développement de la ville de Marseille Montant annuel minimum : 43 000,00 euros HT Montant annuel maximum : 70 000,00 euros HT**II.2.5) Critères d'attribution**

- Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 36
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible par période de 1 an, dans la limite de 2 reconductions. La reconduction de l'accord-cadre se fera de manière tacite
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :**
Mots descripteurs : Etude, Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Pour présenter leur candidature, le(s) candidat(s) peuvent utiliser soit : les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DUME (Document Unique de Marché Européen). Lettre de candidature (DC1), dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique (case F1 à cocher). Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2). Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : • une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise) ; • le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années- Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Les candidats devront obligatoirement justifier de l'inscription à l'Ordre des Architectes ou équivalent- Présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
Précisions complémentaires : Lorsque le candidat se présente sous la forme d'un groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces et documents mentionnés ci-dessus (DC2 et annexes ou DUME). Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans son formulaire DC2 (rubrique G) et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant que le titulaire dispose de leurs capacités pour l'exécution des prestations. En cas de déclaration de sous-traitance (formulaire DC4), la signature électronique est facultative à ce stade
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

22 juin 2020 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 24 juin 2020 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

dce remis gratuitement à chaque candidat. Disponible sur marchespublics.mairie-marseille.fr Remise électronique : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique sur son profil acheteur marchespublics.mairie-marseille.fr. Transmission par voie papier n'est pas autorisée. Copie de sauvegarde : Pli électronique peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie de sauvegarde devra comporter l'intégralité des éléments exigés au Règlement de consultation. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat, l'objet et le numéro de la consultation concernée. Les dossiers des candidats sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité. Envoi postal : plis doivent être adressés à l'adresse : Ville de Marseille Direction des marchés et procédures d'achats publics (Dgaaj) 39 Bis, Rue Sainte 13233 MARSEILLE Cedex 20 remise contre récépissé : Les plis peuvent être remis contre récépissé à l'adresse suivante : Direction des marchés et procédures d'achats publics (Dgaaj) (anciennement Service des marchés publics - dsj) Passage Timon David, rue Sainte (1^{er} arrondissement) 13001 Marseille Horaires de réception des plis : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, hors jours fériés et chômés. remise contre récépissé : Copies de sauvegarde peuvent être remises contre récépissé à l'adresse suivante : Ville de Marseille Direction Générale Adjointe Urbanisme Foncier et Patrimoine Direction des Ressources Partagées Bâtiment a – 2^e étage 40 rue Fauchier Horaires de réception des plis : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, hors jours fériés et chômés. En cours de consultation. Les soumissionnaires peuvent déposer des demandes de renseignements complémentaires sous forme de questions, par exemple, et obtenir des réponses à ces questions ou tout autre renseignement via le profil d'acheteur dont l'adresse internet est marchespublics.mairie-marseille.fr ces demandes peuvent être adressées au représentant du pouvoir adjudicateur, par écrit, au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, à tous les candidats ayant retiré un DCE. Jugement des offres : 1- prix de l'offre 30 % 2-valeur technique de l'offre 70 % au regard du mémoire technique du candidat : - expérience de l'architecte urbaniste dédié à la mission du présent marché analysée au regard de son CV lequel fera ressortir son expérience concrète et active de terrain au travers de références pertinentes, son expérience pédagogique ou de conseil ou une solide expérience de management d'équipes de maîtrise d'œuvre : 30 pts max - pertinence de la méthodologie que compte mettre en œuvre le candidat au regard de l'analyse des dossiers architecturaux. Ce critère sera analysé au regard de la rédaction d'une note décrivant la méthodologie qui sera utilisée pour analyser les dossiers présentés en Commission et les faire évoluer. : 20 pts max - positionnement du candidat sur ses priorités architecturale, sociale et urbaine analysée au regard d'une note d'intention qui décrira les choix prioritaires qui seront examinés sur les dossiers de permis de construire en matière architecturale, sociale et urbaine (bâtiments durables, bâtiments réversibles, mixité sociale et mixité de fonction, respect du Plui et des Oap...) : 15 pts max - démarche engagée par le candidat, dans l'accomplissement de sa mission dans le cadre de la bonne exécution du présent contrat, en vue de respecter les principes du développement durable (social et environnemental) : 5 pts max

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille, 22-24, rue Breteuil, 13281, Marseille Cedex 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : (+33) 4 91 81 13 87, Adresse internet : <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif Marseille, 22-24 rue Breteuil, 13281, Marseille Cedex 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : (+33) 4 91 81 13 87, Adresse internet : <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

6 mai 2020

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21130055306286

Libellé de la facture : Ville de Marseille DGAJ DMPAP 39 bis rue Sainte, F-13233 Marseille Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 juin 2020

Objet de l'avis : mission d'architecte urbaniste conseil auprès de la ville de Marseille

Nom de l'organisme : Ville de Marseille

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

